



LIGUE
PAYS
DE LA LOIRE

Demande du CERTIFICAT d'APTITUDE au SPORT
MOTOCYCLISTE (CASM) PAR EQUIVALENCE

NOM Prénom Sexe : ☐ H ☐ F

Date et Lieu de Naissance

Adresse

CODE Postal..... VILLE.....

Tél Tél portable

Adresse mail :

CLUB N° d'adhérent :

Afin d'obtenir le CASM par équivalence, je dois remplir **les conditions suivantes** :

- être titulaire du **Guidon d'Or FFM** N° **08/**
- justifier d'**une licence de pratique (FFM ou UFOLEP) quelle que soit la discipline pendant 2 années (consécutives ou non).**

Joindre une photocopie de votre carnet de Guidon d'Or et vos cartes de licence sur ces 2 années.

OU

- être titulaire de la **qualification OCP 2ème degré et du Permis A** (quelque soit le type de permis A – sauf AM et BSR)
- justifier **d'une licence annuelle FFM pendant au moins 2 années (consécutives ou non).**

Joindre une photocopie de l'obtention de la qualification OCP2 et de votre permis A recto/verso

Ainsi que les 2 années de licence annuelle.

Discipline : ☐ VITESSE ☐ Poket Bike ☐ RALLYE ROUT. ☐ TRIAL
☐ ENDURO ☐ CROSS ☐ Dirt Bike ☐ QUAD

Joindre votre règlement de 25€

par chèque - libellé à l'ordre de Ligue Moto des Pays de la Loire

ou par virement - Iban : FR761027 8361 1700 0142 0250 387 - Bic : CMCIFR2A LIGUE MOTOCYCLISTE REGIONALE PAYS LOIRE

Signature :

A ADRESSER à : Ligue Moto des PAYS de la LOIRE
3 avenue des Sports - 44750 CAMPBON